

# Cratyle, Hermogène et Saussure au XXI<sup>e</sup> siècle

Vaxelaire-Jean-Louis

Université de Namur  
jean-louis.vaxelaire@unamur.be

Ce travail découle de la lecture très récente d'un article de Marc Arabyan (2002) dont le titre, *Cratyle en Belgique*, m'avait attiré pour des raisons géographiques et, surtout, parce que la figure de Cratyle est une de celles que j'ai régulièrement rencontrées dans mes recherches.

Derrière ce titre, Arabyan analyse une bande dessinée de Blake et Mortimer et commet plusieurs erreurs, certaines étant dues à la création ces dernières décennies d'un nouveau Cratyle, un personnage qui serait l'exact opposé d'un autre personnage parfois nommé *Hermogène* et, dans d'autres circonstances, *Saussure*. Le dualisme des bandes dessinées pour enfants aurait son pendant pour les linguistes ou les littéraires, et nous serions parfois obligés de choisir l'un ou l'autre camp (par contre, à l'inverse de la bande dessinée, celui du bien et celui du mal seraient sans doute plus facilement mouvants). C'est la conclusion à laquelle on semble obligé d'aboutir dans le champ des études sur les noms propres, il y aurait d'un côté les scientifiques hermogénistes ou saussuriens qui estiment qu'ils n'ont aucune forme de signification, et de l'autre les cratylistes, plus ou moins poètes, qui jugent que les noms propres ont du sens, voire plus que les noms communs. Cette présentation est caricaturale, elle correspond pourtant à des réactions que j'ai observées lors de colloques : certaines personnes ne semblent pas pouvoir accepter que les noms propres aient du sens, ceux qui annoncent le contraire, quelle que soit la forme de leurs propos, sont alors classés parmi les doux rêveurs.

Nous verrons au travers d'un parcours historique que l'opposition entre Cratyle et le duo Hermogène/Saussure ne se limite pas au domaine particulier des noms propres, mais est devenu l'un des lieux communs de la linguistique contemporaine. Je m'arrêterai sur la notion d'arbitraire du signe qui semble exemplaire dans ce débat : depuis que des figures principales de la discipline ont réduit la question de l'arbitraire chez Saussure à la question de l'origine du langage (ainsi Benveniste qui écrit que « ce problème n'est autre que le fameux : *φύσει* ou *θέσει* ? » [1966 : 52]), des approximations et des raccourcis nourrissent un vague terminologique et un dualisme supplémentaire qui ont un effet néfaste sur la linguistique. Alors que des études ont démontré que le *Cratyle* n'est pas centré sur ce point de l'origine du langage, les dernières interprétations saussuriennes tendent à réduire la portée du concept d'*arbitraire*, qui est pourtant essentiel dans l'opposition que nous allons observer.

## 1 Un couple à trois

Je souhaiterais débiter en explicitant mon choix de regrouper Hermogène et Saussure. La thèse que Platon attribue à Hermogène et celle de Saussure ne sont pas épistémologiquement assimilables, c'est pourtant ce qui est effectué dans divers travaux. Ainsi, Dans l'article *Malherbe : Hermogène ou Cratyle ?*, Ruwet résume le débat au « point de vue d'Hermogène (le signe est arbitraire) » et au « point de vue de Cratyle (le signe est motivé) » (1980 : 197). Platon ne peut évidemment jamais mettre dans la bouche d'Hermogène le terme *arbitraire*, un mot qui renvoie plutôt au lexique saussurien depuis une centaine d'années. La raison me semble découler d'un ressort diégétique : là où Cratyle est un personnage

intéressant (qui donne par ailleurs son nom à l'ouvrage), Hermogène est plus effacé<sup>1</sup>, l'emploi du nom de Saussure (directement ou par le biais d'un terme saussurien) à sa place permet d'ancrer le débat dans notre siècle et d'avoir un regard plus strictement linguistique. Ces noms sont aussi des points de repère, le sous-titre de l'ouvrage historique de Harris & Taylor (1997) se traduit par : « la tradition occidentale de Socrate à Saussure », *Socrate* étant le point de départ de la réflexion sur le langage et *Saussure* celui de la naissance de la linguistique moderne.

Il est donc devenu habituel pour certains thèmes d'opposer dans les introductions Cratyle à Saussure<sup>2</sup>, c'est ce que font par exemple les éditeurs d'un recueil intitulé *Naturalness and iconicity in language*, tout en indiquant qu'il s'agit désormais d'un cliché (De Cuyper & Willems, 2008 : 1).

C'est ce cliché que reprend Arabyan :

L'hypothèse platonicienne selon laquelle les choses ont reçu un nom distinct en chaque langue « qui leur a été donné par le législateur » est donc ici battue en brèche en faveur de l'idée de Cratyle selon laquelle Pluton doit se nommer « naturellement » Pluton (var. angl. *Pluto*) dans toutes les langues. Pour nous qui ne sommes plus cratyliens depuis au moins Saussure, il y a là comme une scorie de la transformation d'un monde possible en monde réel, une trace de l'acte de création d'un monde imaginaire qui rend sensible le caractère fictionnel du récit. (Arabyan 2002 : 42-43)

Il y a au moins deux points gênants dans cet extrait. Le premier concerne l'interprétation de l'hypothèse platonicienne – qui est un peu plus complexe que ne le laisse penser la citation (cette dernière pourrait d'ailleurs plutôt être attribuée au personnage d'Hermogène dont Platon rejette les idées). Ensuite, c'est une autre approximation courante que de déclarer que la linguistique serait du côté de l'arbitraire et de la convention depuis 1916. La majorité des linguistes étaient conventionnalistes avant Saussure et la critique de l'arbitraire du signe se poursuit jusqu'à aujourd'hui (infra, chap.5).

Ce qui me semble dangereux dans ce genre de propos, c'est que l'on retrouve des présentations similaires sur des sites internet tenus par des amateurs plus ou moins illuminés, des sites qui, malheureusement, sont peut-être plus lus par les étudiants que les textes originaux :

Au IV<sup>e</sup>, siècle avant J.C. dans le *Cratyle*, Platon expose les deux thèses opposées sur la nature des mots : pour Hermogène, partisan de l'arbitraire du signe, il n'y a entre ce qui sera plus tard nommé signifiant et signifié qu'un lien abstrait et extrinsèque, établi par convention, tandis que pour Cratyle, partisan de la motivation que défendait Socrate, les mots sont une peinture des choses, ils ressemblent à ce qu'ils signifient, ce sont des Symboles.

Depuis Platon, l'opposition motivation/arbitraire n'a pas cessé et les partisans de la motivation furent largement majoritaires jusqu'à l'arrivée de Saussure. Il faut citer le bisontin Charles Nodier qui en 1808 faisait paraître un excellent "Dictionnaire des onomatopées françaises" dans lequel il argumentait pour une origine onomatopéique de tout le lexique français et des langues en général. (<http://signelinguistique.e-monsite.com/>, lu le 29/11/13)

Dans les deux extraits<sup>3</sup>, la différence entre Arabyan et le médecin qui gère ce site repose surtout sur l'interprétation de la position de Platon / Socrate, la présentation historique étant très proche.

## 2 Le *Cratyle* ou le début de l'histoire linguistique

Un point fait l'unanimité des chercheurs : le *Cratyle* est un livre fondateur pour la philosophie du langage. C'est en effet le livre le plus ancien consacré au langage qui ait été conservé, il a été lu par des générations de philosophes puis de linguistes, mais nous verrons plus loin que cela n'implique pas une seule interprétation. De cette ancienneté est née une fable que l'on retrouve dans divers travaux sur les noms propres :

The grammatical analysis of proper names, which can be traced to Plato's *Cratylus*, started with the Stoic grammarians who introduced a distinct linguistic category for proper names: "Onoma", which subsequently was differentiated by Dionysius into three – "name", "noun", and "subject". This linguistic classification remained unchanged for almost 2000 years. (Müller & Kutas, 1996 : 221)

L'analyse grammaticale des noms propres n'a pas débuté avec Platon puisque la distinction entre les différents types de noms n'existait pas à son époque, elle sera établie d'après Robins (1976 : 33) par le stoïcien Chrysippe (v. 280-v. 207) et son disciple Diogène de Babylone (v. 240-v. 150). Si les Stoïciens ont effectivement séparé nom propre et nom commun, ce n'est pas en créant la catégorie *Onoma* avec une majuscule, mais en déclarant que les noms communs faisaient partie d'une autre catégorie appelée *prosegoria*. Enfin, je n'ai pas la moindre idée de ce que les auteurs entendent par cette prétendue tripartition de Denys (qu'est-ce qu'un « sujet » concurrent des noms communs et des noms propres ?) alors que ce dernier a, à l'inverse, réintégré les noms communs dans la catégorie des *onomata*, le seul élément qui soit vrai est que la catégorisation des grammairiens grecs a peu été modifiée depuis 2000 ans (l'emploi du passé dans la citation est donc inutile) : les noms communs et propres sont toujours deux sous-parties d'une même catégorie, l'adjectif a par contre été depuis séparé.

La lecture linguistique du *Cratyle* tombe trop souvent dans l'anachronisme en adoptant une vision des parties du discours qui n'est pas celle de Platon et de ses contemporains. On attribue généralement à Platon la séparation entre nom et verbe, mais, comme l'indique Lallot (1988 : 14), il s'agit plus d'une distinction logique entre sujet et prédicat que d'une différenciation morphologique<sup>4</sup>. Hors de cette opposition, il faudra attendre Aristote pour la distinction de parties du discours supplémentaires qui ressemblent à l'article et à la conjonction<sup>5</sup> et donc les Stoïciens pour créer une catégorie des noms communs différente des noms propres. C'est pourquoi la critique de Genette manque sa cible : « l'enquête du *Cratyle* ne porte pas même sur l'ensemble du lexique, mais seulement sur les "noms" (*onomata*), c'est-à-dire les substantifs (et accessoirement ce que nous appelons adjectifs), à l'exclusion des verbes et des mots-outils. » (1976 : 16). L'erreur porte sur le fait que les *onomata* contiennent toutes les parties du discours (qui ne sont pas encore distinguées), on pourrait même traduire ce terme par « mots » comme le font Colombat *et al.* (2010 : 72). La déclaration de Genette n'est pas exacte non plus car, dans sa recension, Ademollo (2011: 1) affirme que parmi les termes étudiés dans le *Cratyle* il y a des noms communs et propres, des adjectifs, des verbes à l'infinitif (414ab, 426c) et des participes (421c). Nous verrons plus loin que les lectures anachroniques ne concernent pas que Platon car le nom d'Aristote est également employé pour des questions contemporaines.

Même si *Cratyle* et Hermogène ont existé, il n'existe aucune preuve réelle qu'ils aient strictement professé les thèses présentées dans le *Cratyle*. Puisque Platon les connaissait personnellement, il est fort probable qu'ils aient partagé entièrement ou en partie ces thèses, mais il est sans doute plus juste épistémologiquement de considérer que ce sont deux personnages de fiction qui offrent un contrepoint aux idées que veut défendre Platon.

La trame du dialogue est classique : deux personnages ayant des vues opposées interpellent Socrate pour qu'il arbitre leur débat. Le thème est indiqué par le sous-titre, « sur la justesse des noms », et si l'on suit Baratin & Desbordes (1981 : 16), la langue doit être conforme aux choses pour les deux protagonistes, mais le moyen d'y parvenir est distinct : Hermogène estime que « la nature n'assigne aucun nom en propre à aucun objet : c'est affaire d'usage et de coutume chez ceux qui ont pris l'habitude de donner les noms » (Platon, 1989 : 384d-e) alors que pour *Cratyle* « le nom est un ensemble (strictement) déterminé de lettres/sons qui nomme (correctement) la chose nommée parce qu'il correspond à la nature de celle-ci et lui est attribué » (Mouraviev, 1985 : 167).

D'après Joseph (1995 : 213), la pédagogie sophiste proposait aux élèves de prendre les positions les plus extrêmes, ce à quoi ressemble indubitablement le *Cratyle*. À partir de ce recadrage, il devient manifeste que la position de Platon se situera entre les deux. Socrate va d'abord appuyer quelques-uns des arguments cratyliens pour détruire la thèse d'Hermogène, avant de critiquer également celle de *Cratyle*. La position de Socrate, si elle est oubliée dans la plupart des résumés, est pourtant notable. Il utilise une métaphore en comparant les noms à une peinture : d'une manière identique, ils seraient une imitation de

la chose (Platon, 1989 : 433d-434b). On voit apparaître dans cette image un entre-deux : la peinture représente la nature, mais n'en est pas un reflet exact, il y a donc une part de convention dans cette reproduction. Toutefois, lorsque les noms se sont trop éloignés, le constat de Socrate est négatif, il vaut mieux aller voir les choses directement que de passer par les langues<sup>6</sup> (*ibid.* : 438d). Cette idée d'un échec du langage à reproduire le réel sera récurrente chez de nombreux philosophes et probablement à l'origine des projets de langues universelles ou idéographiques.

Ademollo (2011 : 4) démontre après d'autres<sup>7</sup> que le débat sur la rectitude des noms ne doit pas être réduit à celui de l'origine du langage : on peut estimer que les noms ont une origine naturelle tout en jugeant qu'ils sont désormais employés de manière conventionnelle. Une lecture en termes linguistiques de ce texte amènerait à penser que le débat sur la rectitude est d'essence synchronique alors que celui sur l'origine dépendrait d'une approche diachronique. La question de l'origine du langage pourrait être présente sous la forme de l'« artisan des noms » (est-ce la Nature, un dieu, la communauté humaine, une personne quelconque ?) mais la nature de ce nomothète n'est pas une préoccupation pour les personnages<sup>8</sup>, ils s'attachent plutôt à juger de la qualité de son travail en se demandant s'il parvient ou non à donner un nom juste à chacun.

La lecture trop large du Cratyle va aussi amener à réduire les positions des personnages à un unique point de vue caricatural alors que le principe de la dialectique socratique amène les personnages à parfois évoluer dans leurs opinions. Genette le décrit parfaitement (1976 : 13) : manipulé par Socrate, Hermogène, en vient à tenir une thèse qui n'est plus conventionnaliste puisque chacun est libre de nommer chaque chose sans consensus. Sous cet angle, la thèse d'Hermogène se révèle nomenclaturale puisque le maître d'un esclave joue le rôle d'Adam dans la *Genèse*, la différence étant que la dimension divine de la nomination est sous-entendue dans le second cas et tue dans le premier. En termes actuels, Hermogène serait un relativiste extrémiste, éloigné du conventionnaliste habituel des derniers siècles qui reconnaît le poids de la société dans le lexique d'une langue.

Il ressort des travaux consacrés au *Cratyle* une grande diversité d'interprétations au fil des siècles. Puisque Socrate se situe entre Cratyle et Hermogène, il s'agit de savoir de quel côté il va plutôt pencher. Les réponses sont contrastées, Leroy (1969 : 931) reproche ainsi à Mounin de considérer Platon en tant que « représentant le plus brillant » de la thèse naturaliste car lui perçoit dans le *Cratyle* une vigoureuse attaque contre l'héraclitisme. Pour un aperçu plus complet de cette question, Joseph (2000 : 8-9) présente un tour d'horizons des différentes réceptions du *Cratyle*.

Ammonius (III<sup>e</sup> s.), le maître de Plotin, sera l'un des premiers à intégrer à ce débat le point de vue d'Aristote. Il explique ainsi que Cratyle et Hermogène ont des vues extrémistes et Platon et Aristote des vues modérées (Allen, 1949 : 53). La référence à Aristote renvoie à un passage du *Peri Hermeneias* considéré comme révolutionnaire par Griffé car « il affirme le caractère immotivé, arbitraire (au sens saussurien) du nom en même temps que sa fonction classificatrice » (1988 : 22) :

Le nom est un son vocal, possédant une signification conventionnelle<sup>9</sup>, sans référence au temps, et dont aucune partie ne présente de signification quand elle est prise séparément. Dans le nom *Κάλλιππος*, en effet, *ιππος* n'a en lui-même et par lui-même aucune signification, comme dans l'expression *Κάλλος ιππος*. (Aristote, 1977 : 16a)

La grille d'Ammonius sera reprise par Parain au XX<sup>e</sup> siècle. Le philosophe (1942 : 48) résume le débat en quatre grandes familles théoriques :

- les mots sont un produit direct des choses [Cratyle] ;
- les mots représentent la nature des choses qu'ils désignent à la manière des images peintes [le Socrate du *Cratyle*, Platon] ;
- les noms ont été donnés aux choses par le législateur ou par quelqu'un d'autre sur ses indications [Aristote] ;
- chaque individu a le pouvoir de nommer arbitrairement chaque chose à sa guise [Hermogène].

Pour les deux premières vues, le langage est « naturel », pour les deux suivantes, il est « conventionnel ». Néanmoins, Parain estime que des liens existent entre Platon et Aristote et qu'ils sont sans doute plus proches l'un de l'autre qu'ils ne le sont respectivement des théories de Cratyle ou d'Hermogène.

Sous cet angle, l'assimilation que fait par exemple Genette (1976 : 33) entre Hermogène et Saussure n'est donc pas recevable, il existe un fossé entre les deux visions<sup>10</sup>, et annoncer à l'instar d'Hagège que « Hermogène, pour l'essentiel, a raison contre Cratyle » (2003 : 114) revient à associer au nom d'Hermogène des thèses qui sont plutôt celles d'Aristote.

À l'inverse, l'emploi de *cratylisme* pour la thèse selon laquelle les signifiants ont un lien direct avec leur référent ou leur signifié est tout à fait justifiable<sup>11</sup>, il suffit de marquer une distinction avec le personnage de Cratyle, réel ou fictif.

### 3 Le Cratyle dans l'histoire

L'une des raisons principales du succès du *Cratyle* tient au fait qu'il sera repris par le christianisme de l'antiquité et du moyen âge. La pratique du type d'étymologies présentées par Socrate sera poursuivie entre autres par Isidore de Séville (v. 570-636) car elle avait l'avantage de correspondre à ce qui était écrit dans la *Genèse* : les noms sont attribués pour correspondre à la personnalité et peuvent donc être modifiés (*Abram* qui devient *Abraham*, etc.). Le *Cratyle* sera vu comme une source de sagesse des siècles durant.

Situant son enquête dans les premiers siècles de notre ère, Daniélou estime que trois positions subsistent à propos de l'origine du langage durant cette période. La première est celle des sceptiques, pour qui les mots sont de pures conventions. La seconde est celle que Steinthal appelle *mystique* et qui « voit dans les mots des institutions divines, sacrées, immuables<sup>12</sup> » (Daniélou, 1956 : 422). Enfin, la dernière est celle de « l'ensemble des grammairiens. Elle relève d'un syncrétisme où les positions de Platon, d'Aristote, de la Stoa sont réunies dans une vue commune, qui voit dans les noms une invention des hommes, à la fois conventionnelle, en tant qu'elle est établie par eux, et naturelle, en tant qu'elle n'est pas sans relation avec les choses » (*ibid.*). En effet, dès l'antiquité, des conceptions consensualistes se firent jour. Daniélou estime ainsi que les Stoïciens (que l'on classe habituellement parmi les cratylistes) n'ont pas choisi d'être du côté d'Épicure qui juge que les noms sont une imitation spontanée des objets, d'une onomatopée ou de celui d'Aristote qui les croit établis par convention, mais dans une voie médiane où les noms sont « inventés par l'homme, — et en ce sens *κατά θέσει* ; mais en relation avec la nature des objets, — et donc *κατά φύσει*. » (*ibid.* : 415).

Joseph (1995) reprend cette idée d'une convergence pour la grammaire et, plus tard, pour la linguistique : si le débat naturel / conventionnel n'a jamais vraiment disparu, il s'est déporté depuis Varron à une opposition grammaire naturelle et lexique arbitraire. Des nuances se retrouvent par exemple au V<sup>e</sup> siècle chez Pompeius (*Comentum artis Donati*), pour qui un nom tel que *doctus* est naturel alors qu'un composé (*indoctus*) ne l'est plus. L'idée que la syntaxe serait naturelle est encore extrêmement vivace aujourd'hui, même dominante dans certaines parties du monde. Sériot (2004 : 33) cite ainsi Wierzbicka qui juge que « la grammaire n'est pas sémantiquement arbitraire ».

L'impression qui dominait du panorama que j'avais effectué dans un ouvrage précédent (Vaxelaire, 2005), était que les « mystiques » étaient les plus présents jusqu'à l'époque moderne où, à l'exception de quelques figures telles que Charles Nodier ou Joseph de Maistre, les conventionnalistes étaient la nouvelle force dominante. Il me semble aujourd'hui que cette surreprésentation est principalement due au poids dans mes sources des néoplatoniciens qui, au fil des siècles, auront adopté cette position :

Dans son « argument » du *Cratyle*, Marsile Ficin pose l'équivalence entre la science platonicienne et la sagesse des Hébreux ; la connaissance des noms divins était dans la *mens* des premiers hommes, et il était possible de faire des merveilles avec eux ; si on les reconnaît, alors qu'ils sont maintenant épars dans la Bible, on peut réitérer ces merveilles. (Démonet, 1992 : 84)

Cependant, au sein des figures du christianisme, il y eut de nombreuses oppositions à ces approches mystiques. Même si les termes que j'emploie sont contemporains, le débat sur l'origine est aussi celui du rôle de l'étymologie dans la signification linguistique. Là où ceux que l'on classe parmi les cratylistes vont juger que derrière les couches historiques, se trouve la vérité, un courant plus « synchronique » qui rejette en partie ou totalement le rôle de l'étymologie a toujours existé. Ainsi, saint Augustin qui objectait aux Stoïciens « qu'une fois trouvés les mots dont provient un mot, on va demander aussi d'où viennent ces derniers mots, et cela à l'infini » (*Dialectique* VI, cité par Griffe, 1988 : 23-24). Augustin relève de la troisième catégorie décrite par Daniélou, car le conceptuel est pour lui naturel alors que la forme linguistique relève du conventionnel. Demonet estime que, plus d'un millénaire plus tard, « le nominalisme a formé la base de l'instruction philosophique de Luther et aucune relation n'existe, chez lui, entre le mot et un éventuel pouvoir magique » (1992 : 92). Il n'y a donc aucune adéquation systématique entre la vision mystique et les religions.

Il n'est pas possible dans le cadre de cet article de revenir sur toutes les thèses qui se sont développées au cours de l'histoire, mais je m'arrêterai plus loin sur la question de l'arbitraire qui me semble essentielle.

On pourrait penser qu'avec la naissance de la linguistique, le recours aux figures de Cratyle et d'Hermogène deviendrait inutile, ce n'est pas le cas comme nous l'avons vu précédemment. Une simplification telle que celle qu'accomplit Testenoire en écrivant que Whitney adopte le modèle « que propose Hermogène dans le *Cratyle* » (2008 : 1003) est bénigne, nous en commençons presque tous ; les transpositions et les anachronismes sont en revanche bien plus gênants.

Bien qu'historien de la linguistique, Sylvain Auroux commet l'erreur de comparer le débat cratylien avec une opposition logique récente. Selon lui, la querelle entre descriptivistes et causalistes<sup>13</sup> est ancienne car « c'est elle que met en scène Platon dans le *Cratyle*, toutes choses égales, bien entendu » (1996 : 156). À ce petit jeu, la thèse descriptiviste est « la forme moderne de l'hypothèse cratylienne » et celle de Kripke « revient à l'hypothèse conventionnaliste d'Hermogène<sup>14</sup> » (*ibid.*). On pourrait pourtant s'amuser à présenter Kripke comme un cratyliste en raison de son essentialisme : un des arguments de Cratyle est que les noms sont adéquats à l'essence des choses qu'ils nomment, ou alors ce ne sont pas des noms. Lorsqu'il juge que les noms de personnages sont prétendument des noms (puisqu'ils ne correspondent à aucune essence), la position de Kripke, n'est pas très éloignée. Pour désigner rigidement, il est nécessaire qu'il y ait un référent *concret* sur notre planète, on pourrait donc tracer un parallèle avec les noms qui pour Cratyle ne sont que des « sons creux » car ils ne réfèrent plus à la bonne personne<sup>15</sup>. Ce rapprochement serait pourtant vain, Kripke ne cite à aucun moment Platon, ces interlocuteurs sont plutôt d'un côté la philosophie classique (Descartes, Leibniz et Locke, ce dernier seulement étant un adversaire) et la logique du XX<sup>e</sup> siècle (Frege, Russell, Kneale qu'il combat et Donnellan ou Marcus avec qui il s'associe). Si Kripke n'est pas cratylien, c'est qu'il ne croit pas au pouvoir du nom, il sait que si l'on modifie une lettre d'un nom, il n'en deviendra pas pour autant un son creux, car Kripke situe les désignateurs rigides au-delà du langage (Vaxelaire, à paraître : 41-42).

La comparaison d'Auroux se retrouve chez d'autres chercheurs, Modrak (2001 : 15) établit le même parallèle entre causalisme / descriptivisme et le *Cratyle*, en ajoutant par anachronisme que le propos est confus dans cette œuvre car il n'est fait aucun effort pour distinguer noms propres et noms communs (ce qui est, ainsi que nous l'avons vu, logique puisque la distinction n'existait pas encore), alors que pour Piattelli-Palmarini (1992 : 29), la théorie descriptiviste a été inaugurée par Aristote et raffinée par Russell.

Puisque Cratyle et Hermogène sont devenus des personnages presque mythiques, ils sont employés dans des contextes surprenants. Ainsi, bien que l'écrivain Renaud Camus reconnaisse l'erreur que commet Cratyle (« que Cratyle se trompe, la science du langage l'a prouvé cent fois, et cela dès avant qu'elle ne s'appelle linguistique » [2005 : 104]), cela ne l'empêche pourtant pas de le défendre contre Hermogène pour des raisons politiques qui dépassent de loin, comme il le reconnaît lui-même, le cadre du livre de Platon :

Pour tourner les choses très grossièrement, Hermogène est un homme de gauche, Cratyle est un homme de droite – il ne s'agit plus ici, on l'aura compris, des

personnages du dialogue de Platon, mais des figures rituelles, et comme telles un peu caricaturales, de cet échange éternel. (Camus, 2005 : 103)

Même si ce que présente Camus est contestable, il a l'honnêteté de reconnaître que les deux personnages sont pris en tant que figures rituelles d'un dualisme ancien (et qui est applicable à l'opposition gauche/droite au prix d'un raisonnement particulier). Parce que certains linguistes souhaitent conserver ce dualisme, la présence de personnages plus récents est peut-être souhaitable ; Chomsky pourrait être l'un d'eux après sa mort, Saussure en est parfois devenu un.

#### 4 Le Saussure mythique

Dans un texte tiré d'une conférence récente, Michel Arrivé (2012) cite un entretien d'Antoine Compagnon dans le *Nouvel observateur* où ce dernier explique que le structuralisme n'est pas une invention des années 1960 puisque « dès 1920, dans son *Cours de linguistique générale*, le linguiste suisse Ferdinand de Saussure exprime l'idée que ce qui est important dans la langue, ce n'est ni le lexique, ni la philologie, mais la structure qui fait naître le sens. » Selon Arrivé, cet extrait démontre qu'il est obligatoire de citer Saussure, même si on le fait de manière imprécise (la structure n'est pas un terme saussurien) et en commettant des erreurs factuelles (Saussure était déjà mort en 1920 et le *CLG* avait été publié en 1916). La position particulière de la bibliographie saussurienne explique en partie ce genre d'approximations, son livre le plus lu<sup>16</sup> n'a pas été écrit par lui et ce qui est présenté dans certains articles comme étant des principes saussuriens (par exemple l'étude de la langue en elle-même et pour elle-même) sont étrangers à sa réflexion.

Mounin regrette d'une manière similaire les erreurs que commet Foucault dans *Les Mots et les choses* au sujet de Saussure et estime que la connaissance qu'en a Lacan est « toujours fautive<sup>17</sup> » (1971 : 10). On touche là une des limites de l'interdisciplinarité : lorsque des figures primordiales d'une discipline réalisent une présentation inexacte ou incomplète d'une théorie, il est logique qu'elle se répète, les étudiants devant d'abord lire les œuvres principales de leur domaine (et lorsqu'ils lisent enfin le texte en question, leur lecture peut être orientée par celle du « maître »).

Angenot est encore plus critique à propos de l'emploi de Saussure chez les littéraires car il résume la renommée de Saussure au « succès d'une phraséologie (avec quelques termes venus de Hjelmslev et de Martinet) faite d'une bonne douzaine de mots et d'une doxologie faite d'une autre douzaine de citations » (Angenot, 1984 : 58). Pour résumer son propos, le concept laisse la place au mot-clé : les termes saussuriens employés peuvent être vidés et/ou voir leur contenu remplacé, seuls les signifiants sont conservés. Angenot estime que malgré le nombre d'occurrences d'éléments tirés de Saussure, son rôle dans les études littéraires structuralistes est moins important que celui de Marx, de Freud et, surtout, de la rhétorique antique et classique :

César Chesneau sieur du Marsais et son *Traité des Tropes* (1713) ont eu certes plus d'influence et d'utilité directe pour bien des critiques, parmi les plus connus, que Saussure n'en a jamais eu pour eux. Dans le meilleur des cas, celui-ci servait de *référence rituelle* destinée à irradier sa « modernité » sur les tropes de la rhétorique classique. (Angenot, 1984 : 59)

Si Angenot a raison, ce n'est plus en tant que chercheur que Saussure est cité, mais comme icône d'un mouvement dominant de la seconde partie du 20<sup>e</sup> siècle.

En linguistique, on peut aussi présenter une image de Saussure qui ne correspond à aucun texte précis. Dans un article, Saffi impose dès son introduction un dualisme qui n'a rien à voir avec Saussure : elle explique dans un passage très inspiré par Ducrot & Schaeffer (1995 : 270) que d'un côté la langue serait « irréductible à toute réalité extralinguistique<sup>18</sup> » et que, de l'autre, elle serait « expliquée par l'ordre naturel des choses ou de la pensée » (Saffi, 2005 : 345), ce qui n'est pas vraiment identique sauf à croire que la pensée est un reflet des choses ; on peut d'ailleurs se demander en quoi consiste « l'ordre naturel de la pensée ».

Dans notre monde de communication exacerbée, une aura entoure également les figures qui ont peu publié de leur vivant comme Wittgenstein ou Saussure. Le livre que Cornish a publié (en 1998 aux PUF en France) sur la prétendue rencontre entre Wittgenstein et Hitler en est un bon exemple : Wittgenstein n'est plus seulement décrit en tant que philosophe mais il devient le responsable de l'antisémitisme de Hitler et une sorte d'agent secret qui amènera sa chute, bref la cause et la solution de l'Holocauste, un vrai super-héros de fiction. Saussure n'a heureusement pas de biographe aussi fantaisiste, mais après les travaux de Starobinski sur les anagrammes, on a décrit un second Saussure, un Saussure qui cherche des noms cachés dans des poèmes, en quelque sorte l'opposé du premier qui semblait assez rigide et formaliste. On peut aller plus loin, j'ai dans un travail précédent parlé d'un troisième Saussure, celui qui travaillait en onomastique, mais il vaut sans doute mieux suivre Frei qui estimait qu'« il n'y a qu'un seul Saussure, que l'on comprend plus ou moins bien, ou plus ou moins mal » (1950 : 26).

## 5 L'arbitraire du signe

Le point central de la création du couple Cratyle-Saussure repose sur l'arbitraire, ce qu'illustre entre autres Goltzberg en écrivant que « le cratylisme pose que les mots sont motivés, alors que Saussure est le garant de l'arbitraire du signe » (2013 : 544). En plus d'en être le garant, Saussure a la même autorité qu'Alexandre le Grand et est adepte du même type de solution face à un nœud gordien : « [...] le débat plus que millénaire qui opposa les partisans de l'*arbitraire* du signe à ceux de sa *motivation*, débat qui fut tranché par Saussure de la manière qu'on sait » (Launay, 2003 : 277). Divers extraits laissent penser qu'on serait passé en termes kuhniens d'un paradigme à un autre sous l'effet d'une seule personne. C'est accorder à Saussure un pouvoir qu'il n'a jamais eu.

Lorsque son compatriote genevois Rousseau écrit que « le Cratyle de Platon n'est pas si ridicule qu'il parait l'être » (1986 : 53), il est tentant de penser que ses contemporains y voyaient une thèse ridicule. D'après Auroux, au XVIII<sup>e</sup> siècle, « l'arbitraire du langage devient une question inaugurale, un *lieu* obligé de discussion » (1996 : 101). En effet, au siècle précédent, la distinction qu'établissent les Messieurs de Port-Royal entre les deux « idées » du signe les amène à considérer que le son et le concept sont liés de manière arbitraire.

Le terme *arbitraire* se retrouve dans une citation de Locke que Leibniz met dans la bouche d'un de ses personnages des *Nouveaux essais sur l'entendement humain* (le philosophe allemand utilise la traduction de 1700 par Pierre Coste) : le lien entre les mots et les idées est dû à « une institution arbitraire » (cité par Joseph, 1995 : 218). Pour Perrot (*La Linguistique*, PUF, 1953), l'arbitrarité du signe a été mise en avant par Turgot et Leibniz (cité par Engler, 1962 : 33) alors qu'Angenot (1984 : 53) note que *arbitraire du signe, valeur et différence* apparaissent chez Condillac. Coseriu (1967 : 84-85) cite un nombre important de penseurs du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>19</sup> tout en indiquant que la définition d'*arbitraire* n'est toutefois pas toujours identique et que la thèse de l'arbitraire peut être défendue sans que le terme soit employé. Il n'est pas fondamental de chercher si le terme provient de tel ou tel auteur, il vaut mieux reconnaître qu'il s'agit d'un mouvement important à cette époque, plutôt français selon Volochinov :

L'idée de la langue comme système de signes arbitraires et conventionnels, essentiellement rationnels, a été élaborée sous une forme simplifiée, dès le XVIII<sup>e</sup> siècle par les penseurs du siècle des Lumières. Les idées qui constituent l'objectivisme abstrait ont vu le jour tout d'abord en France et y trouvent encore aujourd'hui leur terrain d'élection. (Volochinov, 1977 : 88-89)

Ce particularisme est souligné par Quillien car, si le principe est implanté dans la philosophie française, en Allemagne, « le développement du comparatisme va de pair avec une éclipse du signe arbitraire » (1981 : 110). C'est néanmoins par le biais de la linguistique que va revenir le terme d'arbitraire du signe, en particulier chez Whitney. Le linguiste américain distingue *arbitraire* et *conventionnel* (Engler, 1962 : 35), le premier étant pris dans le sens de *contingent* (n'importe quel mot pourrait être employé à la place du signe A) et *conventionnel* selon la définition habituelle (si c'est A que l'on utilise, c'est parce qu'il est employé par la communauté à laquelle nous appartenons, le résultat d'un accord).

Dans le *CLG*, on peut lire que « le principe de l'arbitraire du signe n'est contesté par personne » (Saussure, 1980 : 100) et lorsque Schuchardt (2011) critique durement cet ouvrage après sa publication, il ne fait aucune référence à l'arbitraire, il ne s'agit donc pas pour lui d'un point nouveau ou problématique. La coupure épistémologique dont on parle généralement paraît donc totalement fautive. Pour Chervel, qui n'a probablement pas lu Coseriu (1967), affirmer que Saussure est le « découvreur » de l'arbitraire du signe « en dit long sur la volonté délibérée de nombreux linguistes du XX<sup>e</sup> siècle d'ignorer toute l'époque "préscientifique" de leur discipline » (1979 : 3).

De plus, malgré la citation précédente du *CLG*, le principe va être très souvent contesté au XX<sup>e</sup> siècle jusqu'à aujourd'hui. Les adversaires de renom sont nombreux, on cite le plus souvent Damourette et Pichon, Benveniste, Toussaint et Jakobson qui est classé dans les cratylistes par Genette. Pour Milner (1989 : 339), il n'est pas nécessaire de remonter à Platon ou Mallarmé pour trouver des oppositions au principe de l'arbitraire, il suffit de se référer aux travaux de Fónagy. Ce dernier est considéré comme le principal théoricien contemporain du symbolisme phonétique, une idée que l'on notait déjà dans le *Cratyle*, chez Leibniz ou Sapir en linguistique et qui consiste à percevoir dans les sons un fragment de réalité, ainsi lorsque Socrate explique que l'auteur des noms a trouvé dans le *R* le moyen de reproduire la mobilité (Platon, 1989 : 426d-e). Fónagy juge de même que « les mouvements saccadés de la langue pourraient correspondre au rythme du combat violent » (1993 : 36). Si cela était vrai (ce qui est imaginable), ce serait un fait intéressant diachroniquement mais nettement moins sur le plan synchronique puisque cela n'a pas d'influence sur la signification (par exemple les voyelles fermées ne correspondent pas nécessairement à des référents petits et inversement) et seulement dans certains cas en ce qui concerne le sens. L'iconicité chez Fónagy passe aussi par la métaphore, il donne plus loin des exemples de remotivation qui sont intéressants, mais cela n'a pas influence sur la langue au sens de système du *CLG*. On pourrait même ajouter que pour Kořinek, « arbitraire et symbolisme phonique sont des faits coexistants qui ne s'excluent pas » (Engler, 1962 : 24), sans doute car les deux se situent à des moments historiques distincts.

Deux points sont problématiques dans l'exégèse du *CLG* : le premier relève du rapport entre *arbitraire* et *conventionnel*, le second de la définition du mot *arbitraire*.

En ce qui concerne le premier, les deux termes sont très souvent confondus, en particulier dans l'interprétation réductionniste, alors que nous avons vu que chez Whitney, ils étaient distingués. Différentes perceptions du rapport arbitraire / conventionnel sont notables dans les travaux des dernières décennies, de Meschonnic qui les oppose pratiquement à Mejía qui, lorsqu'elle commente des extraits de Saussure, juge qu'*arbitraire* est synonyme de *conventionnel* (1998 : 104). Fadda reproche à U. Eco « cet écrasement de l'arbitraire (concept dont l'amplitude et la profondeur chez Saussure sont telles à demander une étude et une réflexion très soigneuses) sur le simple conventionnalisme se retrouve souvent chez les chercheurs qui affirment la supériorité du modèle peircéen du signe sur le modèle saussurien » (2004 : 116). Pourtant, cette profondeur n'est pas aussi évidente en lisant les textes saussuriens, le maître genevois écrit ainsi dans une note : « conventionnelle, donc arbitraire » (Saussure, 2002 : 202).

Plusieurs chercheurs ont noté que Saussure employait *arbitraire* d'une manière un peu lâche.

Le problème du rôle des éditeurs est soulevé par Bouquet : un bon nombre d'occurrences d'*arbitraire du signe* dans le *CLG* correspondent plutôt à *arbitraire du signifiant* pour Saussure<sup>20</sup>, et « dans tous les autres passages du *CLG* (c'est-à-dire dans les sept cas restants), les énoncés sur l'arbitraire ont été créés de toutes pièces par Bally et Sechehaye : ceux-ci parlent à nouveau d'*arbitraire du signe* là où, cette fois, aucune proposition sur l'arbitraire ne figure dans les textes originaux » (1997 : 111). La conclusion de Bouquet est sans appel : « le concept d'*arbitraire du signe*, tel qu'il est présenté dans le texte de 1916, peut être tenu pour un concept fantôme créé par Bally et Sechehaye. » (*ibid.*). À l'inverse, Engler note de son côté que « l'exposé du *CLG* présenté par Bally et Sechehaye reproduit fidèlement l'enseignement de Saussure » (1962 : 31). Selon le chercheur suisse, Saussure choisit une définition large d'*arbitraire* « allant du *choix* arbitraire aux origines du signe jusqu'au *lien* arbitraire – et conventionnel – dans la vie sémiologique. Ce signe arbitraire et conventionnel pourra être *motivé* par *motivation phonique, relative* ou

*sémantique* ou sera *immotivé* ; c'est là une distinction secondaire. » (Engler, 1964 : 31). En contradiction avec Benveniste, Engler maintient que l'arbitraire concerne le lien entre signifié et signifiant.

Dans *Linguistique générale et linguistique française*, Bally ajoute qu'« un signe est arbitraire quand il ne contient rien en lui-même de l'idée qu'il représente » (§ 449) (cité par Engler, 1962 : 20). Puisque dans le même temps, il juge que tous les signes étaient motivés à leur origine (§65), cela signifie que *arbitraire* signifie plutôt *démotivé* que *immotivé*. On en vient à une conclusion proche lorsque Engler écrit que « l'arbitraire synchronique est un défaut de motivation » (1962 : 49) ou quand Greimas & Courtès définissent *immotivé* par « impossible à interpréter en termes de causalité » (1993 : 18). Que le terme ait été motivé un jour n'entre pas en ligne de compte et rien n'empêche non plus les phénomènes de remotivation a posteriori ; le rôle du signifiant sur le sens que défend un auteur tel que Launay est alors une possibilité conciliable avec l'arbitraire.

L'un des principaux problèmes est posé par les deux définitions d'*arbitraire* en présence dans le débat<sup>21</sup>. La première, celle qui fait partie de la vulgate structuralo-saussurienne, est *immotivé* ; la seconde correspond à *contingent*. Benveniste (1966 : 50-53) juge que la première définition est reliée au couple signifiant/signifié et la suivante au couple signifiant/référent<sup>22</sup>, il me semble pourtant que la contingence peut également concerner la paire initiale car il est toujours contingent qu'un signifiant soit associé à un signifié donné. La nécessité du lien entre signifiant et signifié dont parle Benveniste est a posteriori<sup>23</sup>, et ce n'est pas une nécessité au sens le plus fort comme le prouve l'évolution sémantique de nombreuses lexies. Si la définition d'*arbitraire1* est contestable<sup>24</sup> (Saussure a d'ailleurs bien indiqué avec la notion d'arbitraire relatif que la motivation de nombreux mots était apparente), celle d'*arbitraire2* ne l'est pas, à moins de croire au pouvoir magique d'un onomatopée : rien n'oblige a priori d'associer le signifié « amour » au signifiant *amour*, ou le signifié « amourette » au signifiant *amourette* puisqu'un autre (*amourure, capricette*) aurait pu être choisi. Benveniste ou Hagège à sa suite ne combattent pas l'arbitraire en général mais la première définition, Hagège écrit ainsi que « l'arbitraire n'est pas là où le situe la phrase du *Cours* citée ci-dessus, mais bien dans la relation entre le signifiant et le référent » (2003 : 113). Il faut donc très largement relativiser l'idée qui voudrait que les adversaires de Saussure soient tous cratylistes.

À lire Arrivé, on en vient même à se demander si toutes les querelles autour de l'emploi d'*arbitraire* n'ont pas été en partie vaines. Selon ce dernier, « l'arbitraire du signe a pour fonction essentielle de permettre de poser le concept de valeur » (2007 : 55), le principe n'est donc pas approfondi et même traité avec désinvolture par rapport à d'autres éléments. M. Arrivé en voit la preuve dans un passage du troisième cours de Saussure noté par Dégallier et Constantin : « Si le signe n'était pas arbitraire, on ne pourrait pas dire qu'il n'y a dans la langue que des différences » (cité par Arrivé, 2007 : 62).

Un des premiers à relier Saussure à Platon est probablement A.W. de Groot, pour qui « la théorie d'après laquelle le *caractère du signe linguistique* serait *arbitraire* reflète l'esprit intellectualiste du XIX<sup>e</sup> siècle ; elle constitue une réaction contre le romantisme [sic] de Platon et de Grimm » (cité par Engler, 1962 : 18). Que ce soit une réaction contre des auteurs contemporains ressort assez nettement des textes saussuriens, mais il ne paraît pas utile de lui opposer Platon qui n'est à ma connaissance pas cité<sup>25</sup> :

Quelques illuminés on dit : le langage est une chose tout à fait extra-humaine, et en soi organisée, comme serait une végétation parasite répandue à la surface de notre espèce.

D'autres : le langage est une chose humaine, mais à la façon d'une fonction naturelle.

Whitney a dit : le langage est une *institution* humaine. Cela a changé l'axe de la linguistique. (Saussure, 2002 : 211).

De Groot ne sera malheureusement pas le seul à avoir cette interprétation, alors que l'arbitraire n'avait sans doute pas l'importance dans l'appareil saussurien qui lui a été donnée, ce n'était qu'un pas vers la notion de valeur et l'approche différentielle.

## 6 Conclusion

L'idée que l'opposition arbitraire / motivé est une version moderne du débat du Cratyle est devenue un lieu commun<sup>26</sup>. Pourtant, lorsque l'on observe le texte de Platon et ceux de Saussure, on se rend compte que ni l'un ni l'autre ne s'intéressent réellement à la question de l'origine du langage (ou alors pour la récuser comme non pertinente chez ce dernier) alors qu'elle est censée être le thème de ce débat. D'une simplification à une autre, on en vient à mettre sur le même plan un personnage de fiction et un chercheur qui n'ont pourtant rien à échanger. Il me semble que par attrait pour les dualismes, on en vient à créer des oppositions hors de propos. Saussure, à l'instar de probablement tous les linguistes, n'est ni cratylite, ni hermogéniste ; il est saussurien, ce qui est suffisamment complexe pour alimenter le travail de générations de commentateurs.

Si l'on appelle une partie du corps humain *cuisse* dans notre langue, ce n'est pas parce que la suite de phonèmes permettrait de caractériser cette partie par rapport aux autres (ou indiquerait sa forme), ce n'est pas non plus parce que les francophones ont choisi par convention ce nom. La raison est plutôt à chercher dans le fait qu'en latin *femur* a fini par laisser la place à *coxa* pour désigner la cuisse<sup>27</sup>, que le français découle du latin et que des modifications phonétiques ont amené *coxa* à devenir *cuisse* au Moyen Âge. Le lexique d'une langue dépend plus de faits historiques que de la volonté d'êtres surnaturels ou de celle d'une communauté ; comme l'avait fait remarquer Saussure, nous subissons plus que nous n'agissons. Les noms n'ont pas été « justes » comme le pensaient les personnages du *Cratyle*, ils sont tels que nous en avons hérité.

Mon inquiétude est légitime : si on se permet par le biais d'images et de raccourcis, on réécrit alors l'histoire de la linguistique avec des termes extérieurs à notre discipline ou avec des définitions très lâches difficilement compréhensibles par les étudiants. Le risque est également, comme l'indique Angenot dans son article, de simplement remplacer une forme de croyance par une autre où un auteur se résume alors à une série de mots-clés et de dogmes.

## Références bibliographiques

- Ademollo, F. (2011). *The Cratylus of Plato: A Commentary*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Allen, W.S. (1949). « Ancient Ideas on the Origin and Development of Language ». *Transactions of the Philological Society* 1948, p. 35-60.
- Angenot, M. (1984). « Le Saussure des littéraires : avatars institutionnels et effets de mode ». *Études françaises* 20.2, p. 49-68.
- Arabyan, M. (2002). « Cratyle en Belgique ou la transparence des langues dans les récits de fiction ». *L'Information Grammaticale* 95, p. 42-45.
- Aristote. (1977). *Organon I & II*. Paris: Librairie Philosophique J. Vrin.
- Arrivé, M. (2007). *A la recherche de Ferdinand De Saussure*. Paris: PUF.
- . (2012). « Un moment important dans l'histoire des sciences humaines : l'œuvre de Ferdinand de Saussure ». consulté le 05/12/13: [http://hal.inria.fr/docs/00/72/41/29/PDF/conference-Michel-ArrivA\\_2012-01-11.pdf](http://hal.inria.fr/docs/00/72/41/29/PDF/conference-Michel-ArrivA_2012-01-11.pdf)
- Auroux, S. (1996). *La philosophie du langage*. Paris: PUF.
- Baratin, M. & Desbordes, F. (1981). *L'analyse linguistique dans l'antiquité classique — I. Les théories*. Paris: Klincksieck.
- Benveniste, É. (1966). *Problèmes de linguistique générale*. Paris: Gallimard.
- Bouquet, S. (1997). « Benveniste et la représentation du sens : De l'arbitraire du signe à l'objet extra-linguistique ». *Linx* n° spécial : Emile Benveniste vingt ans après, p. 107-23.
- Burkert, W. (1970). « La genèse des choses et de mots — le papyrus de Derveni entre Anaxagore et Cratyle ». *Les études philosophiques* 4, p. 443-55.

- Camus, R. (2005). « Du sens d'une intégration ». *Confluences Méditerranée* 52, p. 93-106.
- Colombat B., Fournier J.-M. & Puech C. (2010). *Histoire des idées sur le langage et les langues*. Paris, Klincksieck.
- Coseriu, E. (1967). « L'arbitraire du signe. Zur Spätgeschichte eines aristotelischen Begriffe ». *Archiv für das Studium der neueren Sprache und Literatur* 204, p. 81-112.
- Daniélou, J. (1956). « Eunome l'arien et l'exégèse néo-platonicienne du Cratyle ». *Revue des Études Grecques* 69, p. 412-32.
- De Cuypere, L. & Willems, K. (2008). « Naturalness and Iconicity in Language ». *Naturalness and Iconicity in Language*. Ed. L. De Cuypere & K. Willems. Amsterdam: John Benjamins, p. 1-23.
- Demonet, M.-L. (1992). *Les Voix Du Signe — Nature Et Origine Du Langage À La Renaissance (1480-1580)*. Paris–Genève: Champion–Slatkine.
- Ducrot, O. & Schaeffer, J.-M. (1995). *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris: Le Seuil.
- Engler, R. (1962). « Théorie et critique d'un principe saussurien : l'arbitraire du signe ». *Cahiers Ferdinand de Saussure* 19, p. 5-66.
- Engler, R. (1964). « Compléments à l'arbitraire ». *Cahiers Ferdinand de Saussure* 21, p. 25-32.
- Fadda, E. (2004). « Les abductions de Saussure ». *Cahiers Ferdinand de Saussure* 57, p. 115-28.
- Fónagy, I. (1993). « Physei/Thesei, L'aspect Évolutif D'un Débat Millénaire ». *Faits de langues* 1.1, p. 29-45.
- Frei, H. (1950). « Saussure Contre Saussure ? ». *Cahiers Ferdinand de Saussure* 9, p. 7-27.
- Genette, G. (1976). *Mimologiques — Voyage En Cratylie*. Paris: Le Seuil.
- Goltzberg, S. (2013). « À la recherche de l'arbitraire. Du droit à la sémiotique et retour ». *International Journal for the Semiotics of Law - Revue internationale de Sémiotique juridique* 26.3, p. 543-54.
- Greimas, A.J. & Courtès, J. (1993). *Sémiotique : Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*. Paris: Hachette supérieur.
- Griffe, M. (1988). « Le nom propre et les théories linguistiques ». *Sens Et Pouvoirs De La Nomination — Dans Les Cultures Hellénique Et Romaine*. Ed. S. Gély, Montpellier: Université Paul Valéry, p. 21-32.
- Hagège, C. (2003). « La vulgate et la lettre, ou Saussure par deux fois restitué. De l'arbitraire du signe et de la syntaxe dans le Cours De Linguistique Générale ». *Cahiers Ferdinand de Saussure* 56, p. 111-24.
- Harris, R. & Taylor, T.J. (1997). *Landmarks in Linguistic Thought I — the Western Tradition from Socrates to Saussure*. Londres: Routledge.
- Joseph, J.E. (1995). « Natural Grammar, Arbitrary Lexicon: An Enduring Parallel in the History of Linguistic Thought ». *Language & Communication* 15.3, p. 213-25.
- . (2000). *Limiting the Arbitrary — Linguistic Naturalism and Its Opposites in Plato's Cratylus and Modern Theories of Language*. Philadelphie-Amsterdam: John Benjamins.
- Kripke, S.A. (1980). *La Logique Des Noms Propres*. Paris: Éditions de Minuit.
- Lallot, J. (1988). « Origine et développement de la théorie des parties du discours en Grèce ». *Langages* 92, p. 11-23.
- Launay, M. (2003). « Note sur le dogme de l'arbitraire du signe et ses possibles motivations idéologiques ». *Mélanges de la Casa de Velázquez* 33.2, p. 275-84.
- Leroy, M. (1969). « Histoire de la linguistique ». *Revue belge de philologie et d'histoire* 47.3, p. 927-31.
- Mavrikis, A. (2013). « "L'origine est une Troie qui brûle" ». *Libres cahiers pour la psychanalyse* 27, p. 43-57.
- Mejia, C. (1998). *La linguistique diachronique : le projet saussurien*. Genève: Droz.
- Milner, J.-C. (1989). *Introduction à une science du langage*. Paris: Le Seuil.
- . (2002). *Le périphe structural — figures et paradigme*. Paris: Le Seuil.
- Modrak, D.K.W. (2001). *Aristotle's Theory of Language and Meaning*. Cambridge: Cambridge University Press.

- Mounin, G. (1971). *Clefs Pour La Linguistique*. Paris: Seghers.
- Mouraviev, S.N. (1985). « La première théorie des noms de Cratyle (essai de reconstruction) ». *Studia Di Filosofia Preplatonica*. Ed. M. Capasso et al. Naples: Bibliopolis, p. 159-72.
- Müller, H.M. & Kutas, M. (1996). « What's in a Name? Electrophysiological Differences between Spoken Nouns, Proper Nouns and One's Own Name ». *NeuroReport* 8, p. 221-25.
- Parain, B. (1942). *Recherches sur la nature et les fonctions du langage*. Paris: Gallimard.
- Piattelli-Palmarini, M. 1992. « Truth in Dreaming ». *So Human a Brain — Knowledge and Values in the Neurosciences*. Ed. A. Harrington. Boston: Birkhäuser, p. 14-36.
- Platon. (1989). « Cratyle ». *Ion, Ménexène, Euthydème, Cratyle*. Paris: Gallimard, p. 101-77.
- Quillien, J. (1981). « G. de Humboldt et la linguistique générale ». *Histoire Épistémologie Langage* 3.2, p. 85-113.
- Robins, R.H. (1976). *Brève histoire de la linguistique — De Platon à Chomsky*. Paris: Le Seuil.
- Robinson, R. (1955). « The Theory of Names in Plato's *Cratylus* ». *Revue internationale de philosophie* 9.2, p. 221-36.
- Rousseau, J.-J. (1986). *Essai sur l'origine des langues — Où il est parlé de la mélodie et de l'imitation musicale*. Paris: A.G. Nizet.
- Ruwet, N. (1980). « Malherbe : Hermogène Ou Cratyle ? ». *Poétique* 42, p. 195-224.
- Saffi, S. (2005). « Discussion de l'arbitraire du signe. Quand le hasard occulte la relation entre le physique et le mental ». *Italies* 9, p. 211-234.
- Saussure (de), F. (1980). *Cours de linguistique générale*. Paris: Payot.
- . (2002). *Écrits de linguistique générale*. Paris: Gallimard.
- Schuchardt, H. (2011). « Compte rendu de Ferdinand de Saussure "Cours de linguistique générale" ». *Hugo Schuchardt : Textes théoriques et de réflexion*. Ed. A. Tabouret-Keller, & R. Nicolai. Limoges: Lambert-Lucas, p. 135-56.
- Sériot, P. (2004). « Oxymore ou malentendu ? Le relativisme universaliste de la métalangue sémantique naturelle universelle d'Anna Wierzbicka ». *Cahiers Ferdinand de Saussure* 57, p. 23-43.
- Testenoire, P.-Y. (2008). « Le nom propre en débat au tournant du siècle (Whitney - Bréal - Saussure) ». *Congrès Mondial de Linguistique Française - Cmlf'08*. Ed. J. Durand, B. Habert & B.Laks. Paris: Institut de Linguistique
- Vaxelaire, J.-L. (2005). *Les noms propres — Une analyse lexicologique et historique*. Paris: Honoré Champion.
- . (à paraître). *Désignateurs rigides et noms propres*. Paris: AFK.

---

<sup>1</sup> Pour Mouraviev, c'est « un dilettante sans convictions arrêtées, influencé par une théorie conventionnaliste à la mode (Démocrite ?) qui intéresse fort peu Platon et sert surtout de pendant à la théorie de Cratyle afin de permettre à "Socrate" d'assumer un rôle d'arbitre. » (1985 : 163).

<sup>2</sup> Et Hermogène devient alors « l'ancêtre de Saussure » (Mavrakis, 2013 : 51).

<sup>3</sup> En dehors de ces extraits, la différence entre les deux auteurs est gigantesque car Arabyan demeure dans un cadre scientifique et ne se permet pas les divagations du médecin.

<sup>4</sup> Colombat et al. (2010 : 79) jugent que *rhēma* renvoie à l'action et *onoma* à l'agent de l'action.

<sup>5</sup> Ils ne correspondent pas exactement à ce que nous désignons sous ce nom aujourd'hui. Le conseil que donnent Colombat et al. devrait être transmis à de nombreux chercheurs : « il est vain de reporter une analyse moderne sur un texte ancien qui ne se prête pas encore à ce qui apparaîtra ensuite comme la norme la plus ordinaire... et [...] il est toujours très difficile d'imaginer ce qui a pu être pensé en dehors du cadre contraignant de schémas qui nous devenus si habituels qu'ils nous apparaissent comme naturels. » (2010 : 84).

---

<sup>6</sup> Selon Baratin & Desbordes (1981 : 16), Cratyle et Hermogène soutiennent tous les deux, chacun à leur manière, que les mots sont conformes aux choses. Contrairement à ses personnages, Platon déplace la question hors du langage car les mots peuvent tromper et ne sont pas des instruments assez fiables.

<sup>7</sup> Dans un précédent travail, j'avais cité Robinson (1955 : 224) qui ne voyait aucune référence à l'origine du langage dans le *Cratyle*.

<sup>8</sup> Il s'agit pourtant d'une dimension importante du débat sur l'origine du langage. Ainsi, l'auteur du papyrus de Derveni (vers -400), juge qu'il n'y avait pas d'hommes quand les choses se mêlaient la première fois, les noms sont donc d'origine surhumaine. Cet auteur est néanmoins décrit par Burkert (1970 : 448-449) comme moins radical que le Cratyle de Platon. De même, pour le chrétien Eunome (IV<sup>e</sup> s.), « les noms sont à ce point "naturels" qu'ils ne doivent rien à l'activité de l'homme » (Daniélou, 1956 : 414).

<sup>9</sup> Comme me le fait remarquer un relecteur anonyme, le choix de traduction du terme *conventionnel* est également problématique par son anachronisme : Aristote emploie plutôt la notion d'*accord* que celle de *convention*.

<sup>10</sup> Le conventionnalisme a dans la définition de Milner (2002 : 42) deux formes : la plus ancienne est une proposition sur l'origine du langage, or Saussure n'émet aucune hypothèse sur cette origine. La plus récente concerne la relation asymétrique entre le signe et la chose (ou l'idée) signifiée et Saussure rejette la conception asymétrique du signe. Milner juge donc, à l'opposé de Genette (1976 : 69), qui fait du maître genevois le paradigme du conventionnalisme absolu, que Saussure est éloigné du conventionnalisme linguistique.

<sup>11</sup> M.-L. Demonet démontre néanmoins que le lien entre Cratyle et le cratylisme défini par Genette n'est pas « naturel » puisque la thèse du personnage de Platon « suppose une adéquation naturelle, c'est-à-dire sans intervention humaine. À partir du moment où un auteur manifeste sa volonté de nommer en fonction de ce qu'est un être ou un objet, ou de faire coïncider les actes d'une personne avec son nom, il ne pratique pas une étymologie cratylenne mais celle du législateur de noms envisagé par Socrate (*nomothète*) » (1992 : 66).

<sup>12</sup> Cette position mystique est par exemple celle des Oracles chaldaïques, d'Origène (chez qui on retrouve le mythe de Babel) ou Proclus qui considèrent que les langues sont d'origine divine.

<sup>13</sup> Les descriptivistes sont ceux qui estiment qu'à chaque nom correspond au moins une description telle que *le maître d'Alexandre* pour Aristote. A l'inverse, les causalistes jugent que le nom *Aristote* n'a aucune forme de sens, il a juste été transmis jusqu'à nous par une chaîne causale.

<sup>14</sup> Puisque Auroux ne justifie pas son choix, je ne peux que supputer une explication. Il décrit (1996 : 105) par exemple le travail de David Lewis, qui est avec Kripke l'autre figure principale du retour des mondes possibles en logique, comme étant le modèle le plus complet qui développe l'idée d'une convention linguistique. Si Lewis est conventionnaliste, Kripke et les autres causalistes peuvent aussi également l'être.

Une autre explication pourrait être que dans l'approche de Cratyle, le nom juste est nécessaire pour atteindre le référent souhaité, Auroux a pu tracer un lien entre la nécessité logique de relier la bonne description au référent visé, mais cette nécessité a plutôt été mise en avant par Kripke en tant que contre-argument que comme une thèse réelle des descriptivistes (qui, ainsi que je l'ai démontré ailleurs [Vaxelaire, 2005 : 697-698] sont une création terminologique et idéologique de Kripke car Frege et Russell étaient opposés lors des décennies qui ont précédé leur fusion théorique forcée).

<sup>15</sup> La position la plus proche serait celle de Platon qui cherche la vraie nature des choses derrière les mots, à l'instar de Kripke qui estime que Nixon a une essence qui fait qu'il est lui-même, quand bien même il ne s'appellerait pas *Nixon* (1980 : 37).

<sup>16</sup> Le plus souvent le seul à avoir été lu.

<sup>17</sup> Si les reproches que Mounin adresse à quelques figures de la pensée française sont justifiés, on peut se demander s'il n'y a pas un risque à intituler une section « Enfin, Saussure vint... » (1971 : 25). Dans un ouvrage qui s'adresse aux étudiants, les connotations messianiques tendent peut-être à submerger l'humour probable de ce sous-titre.

<sup>18</sup> Même les immanentistes les plus extrêmes n'ont sans doute pas été aussi loin.

<sup>19</sup> Coseriu indique bien que sa liste n'est pas exhaustive, John Stuart Mill par exemple n'est pas inclus alors qu'il emploie le terme d'« arbitrary sign » dans son *System of Logic*.

---

<sup>20</sup> Toutefois, R. Godel estime que « l'arbitraire du signifiant est une simplification de l'arbitraire du lien » (Engler, 1962 : 52), ce qui dans l'optique de Bouquet est une mystification ne serait alors qu'une aide à la lecture.

<sup>21</sup> Hagège (2003 : 116) en ajoute une troisième, qui n'est pour lui pas celle de Saussure : « laissé au libre-choix du locuteur-auditeur ». Cette définition ressemble plutôt à celle d'Hermogène qu'il associait plus tôt dans son article aux thèses contemporaines.

<sup>22</sup> « Ce qui est arbitraire, c'est que tel signe, et non tel autre, soit appliqué à tel élément de la réalité, et non à tel autre. » (Benveniste, 1966 : 52).

<sup>23</sup> « Le concept ("signifié") "bœuf" est forcément identique dans ma conscience à l'ensemble phonique ("signifiant") *böf*. Comment en serait-il autrement ? » (*ibid.* : 51)

<sup>24</sup> Engler (1962 : 60) écrit qu'*immotivé* date de la fin du troisième cours et doit être réservé à la synchronie.

<sup>25</sup> L. Formigari (2008) distingue trois types de naturalisme, limitant le naturalisme cratylien à la notion d'iconicité du mot, de la volonté de trouver un lien entre le nom et le référent. Dans cette optique, l'opposition avec la position saussurienne est pertinente puisque Saussure cherche justement à en finir avec ce mythe.

<sup>26</sup> Pour Launay, on s'est « finalement [contenté] de réinterpréter » (2003 : 275) le *Cratyle* avec cette opposition.

<sup>27</sup> Wartburg l'explique par des modifications phonétiques qui ont amené *femur* à se rapprocher de *fimur* (« fumier »), l'emploi de *coxa* serait alors une sorte d'euphémisme.